

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1996)

Heft: 91

Rubrik: Votations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

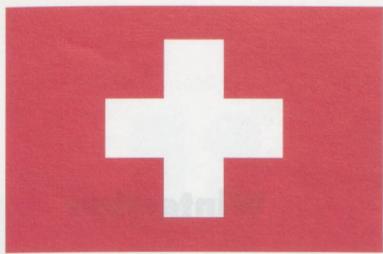
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Votations

Le 1^{er} décembre prochain le peuple suisse se prononcera à la fois sur la révision de la loi sur le travail et sur une initiative de l'Union Démocratique du Centre (UDC) concernant le droit d'asile. Nous reproduisons page 23, à titre d'information, un texte du Président du parti à l'origine de cette initiative.

Révision de la loi sur le travail

Le projet de révision de la loi sur le travail vise à assouplir la loi en vigueur, édictée en 1964. Ce projet est mis en question par les syndicats qui soulèvent deux points de discorde. Le premier point concerne la définition du travail de nuit : actuellement comprise entre 20h et 5h (hiver : 6h), elle devrait passer de 23h à 6h. Le second est relatif à l'absence de texte sur la compensation du travail de nuit. D'autre part, la loi révisée autoriserait le travail de nuit des femmes, jusqu'à interdit.

Initiative UDC

L'Union Démocratique du Centre a déposé le 18 octobre 1993 une initiative populaire. Ce projet signé par 110 000 personnes vise à combattre les abus dans le domaine de l'asile. Estimant que la Suisse est soumise à une forte pression d'immigration illégale, l'UDC souhaite un renforcement de la législation en la matière.